



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du département d'Economie familiale de l'Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP)

- Un(e) (01) enseignant(e)-chercheur(e) en Education à la Santé de la reproduction.

#### Diplômes requis

- Être titulaire d'un Master, d'un Doctorat ou de tout autre diplôme admis en équivalence en rapport avec la spécialité précitée.

#### Missions principales

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques dans les domaines en rapport avec la spécialité ;
- participer aux programmes/projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants ;
- participer à la réalisation des formations à la carte portant sur les thèmes relevant de ses domaines de compétences ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

#### Expériences professionnelles

- avoir une expérience d'au moins un (01) an dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

#### Eligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre de l'année 2024 ;
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

#### Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

#### Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante :

**<https://recrutement.ucad.sn>** au plus tard le ..... à 18h.

1 MARS 2024



## Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

### Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes et des relevés de notes (du bac au diplôme le plus élevé) ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (attestations de vacations, attestations de services faits) ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une copie conforme du certificat de nationalité ;
- tout justificatif du CV ;
- deux (02) lettres de recommandation

Fait à Dakar, le **20 FEV 2024**

**Le Recteur**  
**Professeur Ahmadou Aly MBAYE**

  
**Le Recteur**  
**Président du Conseil Académique de**  
**l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**  
**Le Professeur**  
**Ahmadou Aly MBAYE**